

Etape 2. Corpus 1: Quelle énergie ? Quels problèmes?

DOCUMENT 1: Photographie de la centrale de Cordemais en Loire-Atlantique (44)

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Cordemais_centrale_03.jpg#filelinks



DOCUMENT 2 : La centrale de Cordemais.

La centrale thermique de Cordemais produit de l'énergie grâce à deux unités de production qui fonctionnent au charbon. Elle fournit 10% des besoins en énergie de la région Pays-de-la-Loire, c'est-à-dire 3% de la population française. La centrale est gérée par EDF. Le problème est qu'elle émet beaucoup de gaz à effet de serre comme le CO₂, or ces gaz participent au réchauffement climatique. D'ailleurs, pour éviter cette nuisance, la fermeture avait été planifiée pour 2022. Cependant, l'Etat a rouvert les unités de production cet hiver 2022-2023, pour faire face aux risques de pénurie énergétiques lors des pics de consommation d'électricité. La centrale thermique au charbon de Cordemais est donc utilisée en complément de l'énergie nucléaire et de l'énergie renouvelable.

Document 3 : Carte des émissions de gaz à effet de serre dans la Loire-Atlantique (44)

Les émissions de CO₂ sont importantes autour de l'estuaire de la Loire.

Cette carte montre les émissions de gaz à effet de serre. Ils sont mesurés en kteq: kilos tonnes équivalent CO₂, cela permet de montrer la quantité de gaz à effet de serre rejetée par chaque commune.



